

Conditions générales de vente

1. DOMAINE D'APPLICATION DES PRESENTES CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Toute passation de commande implique l'adhésion entière et sans réserve de l'acheteur aux présentes Conditions Générales de Ventes ("C.G.V."), qui font désormais la loi entre les parties, qu'il s'agisse de ventes de matériels ou de prestations. Elles se substituent à toutes autres conditions qui ont pu exister dans le passé. Aucune condition particulière ne peut prévaloir contre les C.G.V. et particulièrement toute condition contraire posée par l'acheteur nous serait inopposable.

2. PRIX ET CONDITIONS DE REGLEMENT

Nos prix sont les prix en vigueur au moment de la confirmation de la commande du client. Ils s'entendent nets, hors-taxes, port et emballage non-compris, et peuvent être modifiés sans préavis. Nous nous réservons le droit d'apporter à tout moment toute modification que nous jugerions utile à nos produits et/ou tarifs de vente, sans qu'aucune réclamation ne puisse être élevée par l'acheteur de ce fait.

Sauf accord écrit particulier, nos factures sont payables au comptant à l'enlèvement des marchandises ou à défaut avant l'expédition des marchandises ou réalisation de la prestation. Aucun escompte autre que celui éventuellement mentionné sur la facture ne sera accepté, à moins d'avoir fait l'objet d'un accord préalable lors de la commande. Dans l'hypothèse où nous aurions accepté un paiement différé, toute facture impayée à la date d'échéance sera majorée d'intérêts de retard basés sur l'application d'un taux égal au taux de refinancement de la banque centrale européenne (BCE) plus dix (10) points, et entraînera en outre, sans qu'aucune mise en demeure préalable ne soit nécessaire :

- la déchéance immédiate de la garantie portant sur le matériel et/ou la prestation en cause,
- l'exigibilité immédiate de la totalité des autres factures non-encore échues concernant ce même client.

3. OFFRES COMMERCIALES - ACCEPTATION DES COMMANDES CLIENTS

Nos offres sont rédigées à partir des informations qui sont portées à notre connaissance, et conservent donc un caractère indicatif. Elles ne deviennent définitives qu'après validation de notre part de la commande écrite du client, et sous réserve qu'il ne soit pas révélé ultérieurement de nouveaux éléments techniques ou commerciaux. En cas de modification ou annulation de commande à l'initiative de l'acheteur, nous nous réservons le droit de conserver le ou les acomptes qui auraient été versés.

4. LIVRAISON

La livraison est réputée parfaite par la remise directe du produit à l'acheteur, ou par simple avis de mise à disposition, ou encore par délivrance à un transporteur dans nos locaux. Dans tous les cas, nos marchandises voyagent aux risques et périls de l'acheteur, auquel il revient d'effectuer toutes les vérifications nécessaires et de notifier ses réserves éventuelles par lettre recommandée avec A.R. auprès du transporteur, au plus tard dans les trois jours qui suivent la réception des produits.

Les délais de livraison ou de réalisation qui sont indiqués sur nos offres, devis, tarifs, etc. ont un caractère purement indicatif et restent en tout cas sujets à confirmation écrite de notre part, après réception de la commande écrite du client. Sauf accord exprès écrit de notre part, les dépassements des délais de livraison ne peuvent donner lieu à retenue ou indemnité au profit de l'acheteur ou de tiers, ni à annulation

totale ou partielle de la commande en cours. En tout état de cause, notre responsabilité ne pourrait en aucun cas être recherchée si une fourniture de matériel ou une prestation d'assistance technique était devenue temporairement ou définitivement impossible en cas de force majeure ou pour tout autre cause qui ne nous soit pas imputable, telle que interruption de travail, grève, retard imputable aux fournisseurs, inondation, incendie ou accident.

5. NON-CONFORMITE - RECLAMATION

Sans préjudice des dispositions à prendre vis à vis du transporteur, toutes réclamations pour livraison incomplète, vices apparents ou non conformité du produit livré par rapport au produit commandé doivent nous être formulées par écrit au plus tard dans les huit jours de la réception des produits, et avec demande d'accusé de réception. Passé ce délai, aucune réclamation ne sera recevable.

6. RETOUR DE MARCHANDISES

Tout retour de produit est subordonné à la double condition qu'il n'ait été ni installé, démonté, ou encore utilisé et enfin qu'un accord écrit exprès et spécifique à ce retour soit préalablement intervenu entre nous-mêmes et l'acheteur. Un abattement sera pratiqué sur la valeur de reprise dont le taux sera communiqué lors de l'accord préalable donnant lieu à émission d'un avoir mais en aucun cas à remboursement.

7. GARANTIE - LIMITE DE RESPONSABILITE

A moins d'un accord écrit de notre part préalable à la commande du matériel en cause, nos matériels sont garantis un an pièces et main d'œuvre, retour en nos ateliers à la charge du client, et ne couvrent pas les déplacements éventuels sur site. Sont également exclus de toute garantie les consommables et assimilés tels que piles, batteries, etc. La garantie s'applique dans les limites d'un usage conforme à nos prescriptions ; elle exclut notamment toute détérioration provenant d'une usure normale, d'un manque d'entretien, d'une modification du produit par l'acheteur, d'un montage défectueux ou d'une utilisation anormale. Les interventions effectuées au titre de la garantie ne peuvent avoir pour objet de prolonger la durée de celle-ci.

En tout état de cause, notre responsabilité au titre d'un dommage subi directement ou indirectement, y compris des dommages corporels, est expressément limitée à la valeur du matériel en cause.

8. CLAUSE DE RESERVE DE PROPRIETE

Toutes nos marchandises ou prestations sont vendues sous clause de réserve de propriété subordonnant expressément le transfert de propriété au paiement intégral du prix et de ses accessoires. Il est donc expressément convenu que si l'acheteur fait l'objet d'une décision de justice ouvrant à son encontre une procédure collective, nous nous réservons le droit de revendiquer auprès des organes de la procédure les marchandises vendues et/ou installées et toujours impayées sans qu'il ne puisse nous être opposé une quelconque incorporation des biens en cause.

9. CONTESTATIONS

En cas de litige, le Tribunal de commerce de Créteil est seul compétent, même en cas de référé, d'appel en garantie ou de pluralité de défendeurs. La Loi applicable est la Loi française. Aucune clause contraire de l'acheteur ne peut déroger à cette clause attributive de juridiction et loi applicable, sauf à justifier d'une acceptation expresse et par écrit de notre part.



Parc d'Activités Val de Seine

rue Félix Mothiron - F 94140 ALFORTVILLE cedex - Tél. : 01 43 68 35 14 - Fax : 01 43 68 16 26

www.comtra.fr e-mail: contact@comtra.fr